

rapport moral 2008

assemblée générale | mardi 9 juin 2009

CREAI
RHONE
ALPES

3 le mot du président

rapport d'activité

4 département animation/valorisation

6 département formation/conseil

7 département observation/recherche

9 convention drass rhône-alpes

rapport financier

10 compte de résultat au 31 décembre 2008

11 bilan au 31 décembre 2008

Le mot du président

L'impact de la loi «*Hôpital, Patients, Santé et Territoires*» sur les missions du CREAI Rhône-Alpes

La DRASS et la DIRPJJ ont été, jusqu'à ce jour, les organismes de contrôle du CREAI Rhône-Alpes, en application de l'arrêté du 22 janvier 1964 du Ministère de la santé qui leur donnait l'autorité et les pouvoirs de commissaires du Gouvernement dans nos statuts.

Cette situation va changer le jour de la partition effective de la DRASS dans les nouvelles entités de la Santé et de la Cohésion sociale.

Nos nouveaux interlocuteurs vont devoir trouver une place dans les instances dirigeantes du CREAI Rhône-Alpes, aux côtés de la DIRPJJ, pour exercer leur mission de contrôle de son fonctionnement dans les meilleures conditions.

Ces nouveaux interlocuteurs auront aussi des attentes concernant les prestations du CREAI Rhône-Alpes. Dans cette réforme profonde des politiques publiques, il convient de s'assurer que le CREAI Rhône-Alpes soit à la hauteur de ces enjeux. Le Bureau, le Conseil d'administration et l'équipe technique s'y sont concentrés depuis plusieurs mois pour être prêts au rendez-vous de l'automne.

Dans ce nouveau contexte, les principaux apports du CREAI Rhône-Alpes se déclinent très schématiquement en trois ensembles :

- **Premièrement, contribuer à l'observation des attentes et besoins des populations du champ de l'action sociale et médico-sociale définie par la loi du 2 janvier 2002.** Le CREAI Rhône-Alpes, habituellement sollicité par les Conseils généraux et les DDASS pour l'élaboration et le suivi des schémas départementaux, développera des supports nouveaux pour permettre l'agrégation régionale des données d'observation par bassins de vie, dans le domaine du social et de la santé.

L'animation du Club régional de l'observation sociale, la gestion du portail PIEROS médico-social en partenariat avec l'ORS (et prochainement de PIEROS social), la comparaison et la synthèse des schémas départementaux, en constituent les vecteurs qui seront amplifiés par une plus forte collaboration avec l'ORS Rhône-Alpes.

- **Deuxièmement, contribuer à l'impulsion des réponses nouvelles nécessaires à l'efficacité des politiques transversales de santé et de cohésion sociale.** Le CREAI apporte une capacité d'analyse régionale de l'offre et de ses recompositions nécessaires. Habitué à accompagner des projets spécifiques (restructurations et reconversions, GCSMS, CPOM, projets d'établissements et de services, audits), le CREAI Rhône-Alpes met aussi en place les conditions d'analyse et de suivi des réponses innovantes sur l'ensemble du champ social et médico-social, ainsi qu'un répertoire régional détaillé des établissements et services médico-sociaux sur internet.

- **Troisièmement, intensifier l'effort de formation auprès des personnels des établissements et des services médico-sociaux** pour généraliser le travail en mode projet, l'évaluation des pratiques, la bientraitance et la diffusion des outils de connaissance et d'évaluation des besoins et attentes des personnes bénéficiant de l'action sociale et médico-sociale.

Ces axes seront développés dans un document de présentation du «cœur de métier» du CREAI qui, plus que jamais, se concentre sur l'essentiel des missions techniques qui fondent son utilité.

Jean-Pierre CLAVERANNE
Président du CREAI Rhône-Alpes

Animation/Valorisation

Journées d'étude et de formation

- Le 9 avril 2008 à Lyon, **Les conditions de réussite des parcours de scolarisation : l'accord des temps**, journée Handicap et Scolarité 2008 du CREAI Rhône-Alpes organisée en partenariat avec la DRASS Rhône-Alpes, les Académies de Lyon et de Grenoble, l'IUFM de l'Académie de Lyon, et sur la base des travaux de la commission permanente animée par le CREAI sur ce thème (*accueil de 350 participants*).
- Le 20 mai 2008 à Lyon-Bron, **Nouveaux services d'aide à la personne. Modalités et contenus. Quels liens avec l'accueil spécialisé et la compensation ?**, journée d'étude organisée par le CREAI Rhône-Alpes et l'URAPEI Rhône-Alpes (*accueil de 120 participants*).
- Les 27 et 28 novembre 2008 à Aix-les-Bains (Savoie), **Favoriser l'accès de tous à tout : quels possibles pour les SESSAD ?**, 8èmes journées nationales de formation des personnels de SESSAD co-organisées par l'ANCREAI et le CREAI Rhône-Alpes (*accueil de 1 150 participants*).

Journées départementales

Les journées d'information sur la **prévention des situations de maltraitance des personnes vulnérables**, organisées à l'initiative des DDASS et des Conseils généraux de la région et animées par le CREAI Rhône-Alpes, ont été l'occasion d'aborder les notions de maltraitance et de vulnérabilité sous les angles juridique, sociologique, psychologique et médical, d'identifier les situations de risque et de réfléchir à la mise en œuvre d'une politique départementale de prévention dans un partenariat étroit DDASS, Conseil général, représentants de la Justice et de l'ensemble des établissements et des services sociaux et médico-sociaux.

- **Mardi 6 mai 2008 à Annecy, DDASS de Haute-Savoie et Conseil général de Haute-Savoie.**
- **Mardi 13 mai 2008 à Privas, DDASS de l'Ardèche et Conseil général de l'Ardèche.**
- **Mardi 3 juin 2008 et mardi 10 juin 2008 à Grenoble, DDASS de l'Isère et Conseil général de l'Isère.**
- **Mercredi 21 mai 2008 et mercredi 4 juin 2008 à Lyon, DDASS du Rhône et Département du Rhône.**
- **Vendredi 14 novembre 2008 à Saint-Etienne, DDASS de la Loire et Conseil général de la Loire.**

Ces journées ont totalisé 1 700 participants.

Commissions et groupes de travail

- **Scolarité des enfants handicapés**, commission animée par Eliane CORBET.
- **Commission régionale sur l'accompagnement** co-animée par le MAIS et par le CREAI Rhône-Alpes (Eliane CORBET).
- **Protection de l'enfance**, commission animée par Patrick GREGOIRE.
- **Bourse aux projets innovants- Valorisation des actions sociales et médico-sociales**, commission animée par Matthieu DEMARQUEZ.

Publications

Brochures et ouvrages

- CORBET (E.), ROBIN (P.), PARAYRE (C.), LAGRANDE (M.-L., coord.), *Conduites violentes dans les établissements accueillant des adolescents et relevant en partie ou en totalité de la protection de l'enfance*, ANESM, 2008.

Articles / Notes

- CORBET (E.), *Analyser pour comprendre, transformer et prévenir*, in dossier spécial, *Maltraitance : prévenir et agir*, Juris Associations, n° 374, mars 2008.
- CORBET (E.), ROBIN (P.), GREGOIRE (P.), *Note de synthèse de la recherche sur l'élaboration d'un référentiel d'évaluation*, publiée sur le site de l'ONED, 2008.
- VOLKMAR (C.), *Garantir le secret malgré le partage : des dispositifs professionnels spécifiques*, in dossier spécial, *Le secret partagé*, Juris Associations, n°386, octobre 2008.

Actes

- CORBET (E.), ROBIN (P.), GREGOIRE (P.), *Construction d'un référentiel d'évaluation des capacités parentales dans les situations de défaillances parentales précoces, enjeux et méthode*, actes du colloque « *Interventions précoces et soutien des familles* », DGAS, janvier 2008, Paris.
- HELFTER (C.), *Familles et professionnels formés à faire front commun face au handicap psychique*, ASH n°2554 du 18 avril 2008. Reportage sur l'outil de formation **Vivre et travailler avec une personne en souffrance psychique**, expérimenté en Rhône-Alpes par l'UNAFAM, le collectif ARAMIS et le CREAI Rhône-Alpes, et sur la journée « *Handicap psychique : agir ensemble* » organisée le 30 novembre 2007.

Contributions et partenariats

Les collaborateurs du CREAI sont intervenus dans plusieurs manifestations.

- Le 24 janvier 2008 à Lyon, journée régionale du Centre régional autisme (*Eliane CORBET*).
- Le 18 mars 2008 et le 25 juin 2008 à Paris, *Une formalisation progressive de l'évaluation des situations d'enfants en danger*, Club ASE, Réseau Idéal (*Pierrine ROBIN*).
- Le 10 juin 2008 à Paris, *Présentation d'une expérience d'observation*, journée inter-départementale de l'ONED (*Pierrine ROBIN*).
- Le 8 novembre 2008 à Meyzieu (69), *Autisme : droit de choisir*, journée organisée par l'ADAPEI du Rhône (*Claude VOLKMAR*).
- Les 20 et 21 novembre 2008 à la Roche-sur-Yon, *L'évaluation diagnostique, Regards comparés France/Allemagne*, colloque universitaire préparé par l'équipe CREC intégrée au LABECD en 2008 (*Pierrine ROBIN*).

Communication internet

Novembre 2008 a vu le lancement de la nouvelle version du site internet du CREAI Rhône-Alpes avec le même accès **www.creai-ra.org**. Plus dynamique et plus interactif que le précédent, ce site se veut le reflet de la mission du CREAI Rhône-Alpes d'être le « carrefour de l'action sociale et médico-sociale » en région Rhône-Alpes. Diverses fonctionnalités (*espace personnalisé, inscription et gestion commerciale en ligne, abonnement à des services ciblés et spécifiques, accès privilégiés aux adhérents*) montrent la volonté du CREAI Rhône-Alpes de répondre plus que jamais aux besoins du secteur.

Quelques chiffres, après six mois d'existence :

- plus de 4 500 inscrits au site,
- 45 000 visites par mois en moyenne.

Autres formes de communication internet

• La **newsletter** mensuelle, sur abonnement gratuit ou en consultation sur le site du CREAI Rhône-Alpes. Rappelons que cette lettre est ouverte aux adhérents pour diffuser leur information à caractère général.

Contact : newsletter@creai-ra.org

• Le portail **PIEROS médico-social** qui référence les études régionales spécifiques à ce secteur.

Accès : www.pieros-ms.org

Information et sensibilisation

Des interventions, d'une demi-journée en général, sont offertes aux adhérents qui peuvent solliciter le CREAI Rhône-Alpes sur des thèmes proposés.

En 2008, les demandes ont porté sur :

- *L'évaluation interne et externe.*
- *L'actualité de l'ANESM.*
- *Les nouveaux outils de « gouvernance » dans le secteur social et médico-social : CPOM, groupements de coopération, pluriannualité budgétaire...*
- *La prévention et le traitement des situations de maltraitance.*

Le service emploi

Depuis 2008, avec la refonte du site internet du CREAI Rhône-Alpes, le service inter-régional d'offres d'emploi propose aux annonceurs une gestion plus automatisée et plus autonome des offres (*dépôts et modifications*) et aux internautes un accès aux offres d'emploi par moteur de recherche et un service de veille personnalisé.

Les offres d'emploi hors région sont adressées par les CREAI partenaires d'Auvergne, de Bourgogne, du Limousin et l'IRTS de Franche-Comté.

Contact : emploi@creai-ra.org

Formation/Conseil

Le contexte

L'activité législative et réglementaire ne fléchit pas. La révision des politiques publiques, l'émergence de problématiques fortes ou spécifiques (*gestion des conduites violentes, accompagnement de nouvelles populations*), la recherche de qualité et d'efficacité dans les pratiques quotidiennes stimulent le recours des responsables d'organismes gestionnaires et des établissements à de la formation et du conseil ciblés, en général selon des modalités adaptées sur site.

Face à cette demande en forte croissance, l'équipe technique du CREA Rhône-Alpes a défini les priorités suivantes :

- **se concentrer** sur les méthodes de formation qui génèrent la capacité des équipes de professionnels à faire face aux changements, à évaluer leurs pratiques, à potentialiser la conduite des projets individuels et collectifs, à travailler en partenariat.
- **améliorer** le management de processus intégrant la complexité : recomposer les prestations et les dispositifs, asseoir l'effectivité des droits des usagers.
- **renforcer** l'efficacité et l'appropriation des formations par des méthodes qui évitent la dilution dans le temps et le gaspillage des énergies, en particulier dans les programmes de formation qui concernent l'évaluation interne et l'élaboration de projets d'établissements et de services.
- **séparer** nettement l'activité de formation de celle de conseil et d'audit.

Le principe des démarches participatives utilisées principalement dans les domaines de la gestion de projets, de l'évaluation ou de l'analyse des risques a été consolidé au plan méthodologique pour éviter les risques de dérive liées à la confusion des places et des rôles, et ceux d'une participation de façade, s'agissant notamment des usagers.

Le CREA Rhône-Alpes est donc aujourd'hui centré sur des axes de formation et de conseil lisibles et sans dispersion.

L'accroissement de la demande en constitue une preuve et se traduit dans les chiffres :

année	chiffre d'affaires (euros)
2006	340 614
2007	438 250
2008	599 846

Typologie des actions

• **Accompagnement de l'évaluation interne** : 258 jours, soit 19 dossiers (dont une majorité d'entre eux conduits à l'échelle d'un organisme gestionnaire de plusieurs établissements).

• **Projet d'établissement, accompagnement de CPOM** : 78 jours, soit 17 dossiers. L'accompagnement méthodologique de la contractualisation est une activité de conseil en développement notable.

• **Prévention des maltraitances, analyse des risques et mise en place de dispositifs de vigilance** : 115 jours (dont 102 jours, soit 7 dossiers, pour l'APR conduite pour UNIFAF Rhône-Alpes).

• **Ecrites professionnels, gestion du dossier de l'usager, actualité législative et réglementaire** : 19 jours, soit 7 dossiers.

• **Conduite des processus de projets personnalisés et de contractualisation avec l'usager** : 24 jours, soit 4 dossiers.

• **Audits et diagnostics** : 29 jours, soit 2 dossiers.

Total cumulé

total des jours	523 (400 en 2007)
total des dossiers	56
total des stagiaires	1 359

Répartition des actions par secteurs

secteur social	3 %
secteur médico-social	77 %
secteur sanitaire	20 %

Thématiques spécifiques

• Suite de l'APR, **Prévention et gestion des situations des violences**, avec UNIFAF Rhône-Alpes.

• Lancement de l'APR, **Faire vivre l'évaluation**, avec UNIFAF Rhône-Alpes.

• Généralisation au niveau régional et national de la formation, **Vivre et travailler avec une personne handicapée psychique**, expérimentée en région Rhône-Alpes avec l'UNAFAM et le collectif ARAMIS, et le soutien de la Fondation de France et du Conseil Régional.

Observation/Recherche

Etudes 2008

- **AFM.** Construction d'un guide d'accompagnement à l'élaboration du projet de vie. Test dans les MDPH de la Drôme et de la Savoie.
- **ANESM.** Participation à l'élaboration de recommandations de bonnes pratiques professionnelles en matière de prévention et de traitement des violences dans les établissements de la protection de l'enfance accueillant des adolescents. Ces recommandations sont disponibles sur le site de l'ANESM.
- **DDASS de l'Isère.** Suite de l'aide à l'élaboration d'un plan départemental relatif aux ITEP et SESSAD. Elaboration d'un référentiel à destination des ITEP.
- **DDASS du Rhône.** Aide à la mise en œuvre du schéma départemental en faveur des enfants et des adolescents handicapés. Elaboration d'un référentiel à destination des établissements et services, élaboration d'un référentiel à destination des ITEP. Aide à l'élaboration d'un cahier des charges pour l'accueil et l'accompagnement d'enfants et adolescents vivant des situations complexes.
- **DDASS du Rhône.** Diffusion, par des actions de formation au sein de l'ensemble des ESAT du département, du référentiel d'évaluation des capacités professionnelles des travailleurs accueillis en ESAT.
- **DDASS de la Loire.** Analyse du fonctionnement et des perspectives de développement des ESAT.
- **DDASS de Haute-Savoie.** Aide à la mise en œuvre du schéma départemental en faveur des enfants et adolescents handicapés. Elaboration d'un référentiel à destination des établissements et services.
- **Conseil général de l'Ardèche.** Aide à l'élaboration du schéma départemental des personnes handicapées.
- **Conseil général de la Drôme.** Le suivi des enfants confiés au département. Appréciation par les enfants de l'effet des actions dont ils ont bénéficié.
- **Conseil général du Rhône.** Le bilan de la mise en œuvre du schéma départemental en faveur des adultes handicapés.
- **ONED.** Suite de l'élaboration d'un outil d'évaluation diagnostique en protection de l'enfance (évaluation des situations familiales). Étude des conditions de validation scientifique du référentiel.

Aide à la planification

Outre sa participation aux travaux d'élaboration de schémas départementaux, le CREAI Rhône-Alpes est engagé depuis ces dernières années dans la mise en œuvre des orientations de schéma départemental à la demande de la DDASS du Rhône et de la DDASS de la Haute-Savoie. Dans chacun de ces départements, le CREAI a apporté son expertise à l'élaboration d'un référentiel départemental qui, traduisant les objectifs fixés par le schéma en questions évaluatives, s'avère un outil innovant à l'usage des établissements et des services pour définir ou réviser des projets ; à l'usage des organismes gestionnaires pour guider leur projet associatif, négocier un CPOM ; à l'usage des autorités de contrôle pour instruire les dossiers.

Dans ce même contexte, le CREAI a été l'animateur de réflexions afin de définir des réponses d'accueil et d'accompagnement pour des enfants et adolescents vivant des situations de handicap complexes auxquels les dispositifs actuels peinent à répondre.

En fin d'année 2008, le CREAI Rhône-Alpes a été retenu par la CNSA dans le cadre de son appel d'offre pour une étude nationale qualitative sur l'organisation et le fonctionnement des CAMSP. L'étude se déroulera durant le premier semestre 2009 et concernera un échantillon de huit départements (*Côtes d'Armor, Gironde, Pyrénées Orientales, Rhône, Haute-Savoie, Var, Seine Saint-Denis, agglomération de Lille*). Cette étude vise à mieux connaître la diversité des actions conduites par les CAMSP et le développement de leurs partenariats pour l'exercice de leurs différentes missions. Par cette étude, l'objectif de la CNSA est d'assurer et d'orienter le développement des CAMSP dans le cadre des PRIAC.

Construction d'outils d'observation

Après la co-construction et le test en 2007 d'un outil d'évaluation des capacités professionnelles des travailleurs handicapés accueillis en ESAT, l'objectif de l'année 2008 a été sa diffusion dans tous les ESAT du Rhône par des actions de formation à destination de l'ensemble des moniteurs d'atelier (soit plus de 350 moniteurs).

Ces actions inter-ESAT ont offert aux moniteurs la possibilité de confronter leurs pratiques en matière d'évaluation des situations individuelles.

Handicap psychique

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a confié au CEDIAS - Délégation ANCREAI Île-de-France une **recherche action** sur l'évaluation partagée entre équipes pluridisciplinaires MDPH et équipes des secteurs psychiatriques portant sur un échantillon de situations individuelles de personnes « *handicapées psychiques* » dans quinze départements. Trois MDPH de la région (*Drôme, Isère, Rhône*) ont participé à cette expérimentation menée pour notre région par le CREAI Rhône-Alpes. Il s'est agi d'analyser non seulement le processus commun d'évaluation et d'élaboration du plan de compensation, mais aussi la mise en œuvre effective des décisions adoptées par la CDAPH. Cette phase a été également complétée par une enquête de satisfaction auprès d'une partie des usagers dont la situation a été étudiée dans le cadre de l'expérimentation.

Les résultats de l'étude ont été diffusés en mars 2009 lors d'un colloque national en direction de tous les professionnels intervenant auprès de personnes qui présentent un handicap psychique (*secteurs psychiatriques, structures sociales et médico-sociales, missions «handicap» des villes, bailleurs sociaux...*). L'objectif était d'initier des collaborations semblables sur d'autres territoires et de formuler des recommandations en termes d'évaluation, d'organisation des partenariats...

Protection de l'enfance

L'élaboration d'un **référentiel d'évaluation des situations familiales**, suite au premier appel d'offre de l'ONED qui avait permis la définition d'un cahier des charges, puis des premiers tests d'application, est maintenant en phase de validation scientifique avant une diffusion plus large. Cette phase d'étude est également soutenue par l'ONED et conduite en partenariat avec les Conseils généraux du Rhône, de Haute-Savoie, de Seine-et-Marne et du Val-de-Marne. Il est attendu de ce référentiel qu'il contribue à l'évaluation des situations de danger et à la construction d'indicateurs de suivi des mesures.

Prendre en compte le point de vue des usagers, et plus particulièrement celui des enfants, pour **évaluer l'impact des dispositifs d'accueil en protection de l'enfance** et ajuster les orientations départementales

dans le Schéma enfance-famille 2009-2013 est la démarche pour laquelle le Conseil général de la Drôme a sollicité le CREAI Rhône-Alpes. Il s'agit d'une démarche ambitieuse et innovante à double titre : pour le développement de connaissances évaluatives et pour le rapport instauré avec l'enfant-usager et sujet de droit. Lors de l'étude, les paroles d'enfants confiés au département, leurs appréciations sur leur parcours et les actions dont ils ont pu bénéficier, ont été recueillies et participent à définir les attributs d'une suppléance de qualité aux fonctions parentales.

Formulation du projet de vie

Construit par le CREAI Rhône-Alpes avec le soutien de l'AFM, et après une phase de test, le **guide pour la formulation du projet de vie** sera proposé très prochainement en expérimentation à la MDPH de la Drôme. La loi de février 2005 a reconnu l'expression du projet de vie comme primordiale, en amont de l'évaluation faite par l'équipe pluridisciplinaire, dans la recherche de l'adéquation entre les attentes des personnes et le plan personnalisé de compensation, et a confié aux MDPH la mission de soutenir, si cela s'avère nécessaire, la personne handicapée et son entourage dans la formulation de son projet de vie. Comme son nom l'indique, ce document élaboré par le CREAI Rhône-Alpes propose de guider la personne handicapée et/ou son accompagnant dans l'exploration des différents domaines de vie et l'expression de ses préoccupations et souhaits.

Recommandations de bonnes pratiques

La connaissance développée par le CREAI Rhône-Alpes sur l'analyse, le traitement et la prévention des situations de violence a été sollicitée par le CNESMS puis l'ANESM pour élaborer des recommandations de bonnes pratiques professionnelles en matière de prévention et gestion de la violence dans les établissements relevant de la protection de l'enfance.

Ce document est disponible sur le site internet de l'ANESM sous l'intitulé : **Conduites violentes dans les établissements accueillant des adolescents : prévention et réponses.**

Convention

Convention DRASS Rhône-Alpes

La plupart des actions de l'année 2008 réalisées au titre de la convention pluriannuelle sont en complète continuité avec celles de l'année précédente et elles s'inscrivent dans les missions principales du CREAI Rhône-Alpes, à savoir celles d'observation, de conseil, d'aide à la planification et d'animation.

La particularité des actions de cette année est de comprendre un programme d'études régionales qui sera poursuivi en 2009.

Programme d'études régionales

Suite au plan régional pour la déficience visuelle, *Soins et accompagnement en Rhône-Alpes de la déficience visuelle (SARADV)*, élaboré et arrêté en début 2005 pour développer une offre à la fois coordonnée et de plus grande proximité, **le plan régional pour la déficience auditive** était attendu. Les travaux pour mener ce plan à bien ont commencé fin 2008. Un état des lieux conduit par le CREAI Rhône-Alpes avec l'ensemble des acteurs concernés sera suivi de propositions fin septembre 2009.

Pour faciliter l'application en Rhône-Alpes du **plan autisme**, l'état de l'offre régional est souhaité par le Comité technique régional pour l'autisme, présidé par le directeur de la DRASS. Pour cela, en partenariat avec le Centre de ressources autisme (CRA) de la région, le CREAI Rhône-Alpes a lancé une enquête auprès de l'ensemble des établissements et services susceptibles de recevoir des personnes atteintes de troubles envahissants du développement (TED) ou d'autisme.

Etats au 31 décembre 2008

Compte de résultat au 31 décembre 2008

	RÉSULTAT 2007 (euros)	RÉSULTAT 2008 (euros)	BUDGET 2008 (euros)
RECETTES			
Produits d'exploitation	1 090 871	1 598 384	1 148 500
Subvention d'exploitation	69 000	67 983	69 000
Cotisations des organismes adhérents	13 000	15 800	15 000
Contributions établissements et services	343 198	332 065	335 000
Transferts charges, reprises provisions et profits sur exercices antérieurs	41 790	33 463	-
Total recettes	1 557 859	2 047 695	1 567 500
DEPENSES			
Achats et charges externes	408 358	569 356	365 800
Impôts et taxes	80 761	85 664	82 236
Salaires et traitements	613 910	754 877	685 300
Charges sociales	306 237	354 890	350 874
Amortissements et provisions	57 315	61 246	82 000
Total dépenses	1 466 581	1 826 033	1 566 210
RESULTAT D'EXPLOITATION	91 278	221 662	1 290
Produits financiers	4 496	6 963	2 800
Charges financières	2 069	2 372	4 090
Résultat financier	2 427	4 591	-1 290
RESULTAT COURANT	93 705	226 253	0
Produits exceptionnels	15 245	882	0
Charges exceptionnelles	60 000	10 428	0
Résultat exceptionnel	-44 755	-9 546	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	48 950	216 707	0

Bilan au 31 décembre 2008

ACTIF	NET 2007 (euros)	NET 2008 (euros)
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles	40 910	41 662
Immobilisations corporelles	35 328	35 708
Immobilisations financières	13 444	13 727
Total actif immobilisé	89 682	91 097
ACTIF CIRCULANT		
Clients et comptes rattachés	314 053	334 746
Autres créances / Avances et acomptes	15 003	10 975
Disponibilités / VMP	251 213	621 005
Charges constatées d'avance	12 807	3 717
Total actif circulant	593 076	970 443
TOTAL ACTIF	682 758	1 061 540

PASSIF	NET 2007 (euros)	NET 2008 (euros)
CAPITAUX PROPRES		
Autres réserves	109 253	109 253
Report à nouveau	72 134	121 083
Résultat de l'exercice	48 950	216 707
Total capitaux propres	230 337	447 043
PROVISIONS RISQUES/CHARGES		
Provisions pour risques et charges	89 068	109 068
Total provisions risques/charges	89 068	109 068
DETTES		
Emprunts auprès des établissements de crédit	63 180	38 714
Fournisseurs et comptes rattachés	25 180	67 285
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	142 736	209 685
Produits constatés d'avance	132 257	189 745
Total dettes	363 353	505 429
TOTAL PASSIF	682 758	1 061 540

creai rhône-alpes

adresse

18 avenue félix faure

69007 lyon

téléphone

04 72 77 60 60

télécopie

04 78 37 03 38

courriel

accueil@creai-ra.org

site

<http://www.creai-ra.org>